



Le maire, les conseillers municipaux et les employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2020 vous apporte le bonheur, la santé et la réussite dans vos projets.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry



La rénovation des façades de l'église Sainte Catherine sera réalisée en 2020

Conseils Municipaux des 20 /09

Office National des Forêts

Le devis de l'ONF ci-dessous est adopté :

- Travaux sylvicoles ; ouverture manuelle de filets sylvicoles dans une régénération de moins de 3 m pour un coût de 760.80 € HT.
- Travaux d'infrastructure ; entretien de desserte pour un coût de 355 € HT.

Vente de bois

Le montant annuel des ventes de bois sur les exercices 2017 et 2018 étant supérieur à 46 000 €, la commune est obligatoirement assujettie à la TVA régime normal à compter du 1^{er} janvier 2019 pour les opérations sur le secteur forestier (vente de grumes et bois sur pied, affouage, travaux d'entretien forestier...). Ainsi, les démarches auprès du Service des Impôts des Entreprises et la Trésorerie vont être réalisées afin de créer le Service budgétaire «Vente de Bois».

Subventions aux associations

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 180 € à l'association des Fêt'Arts pour l'exercice 2019.

CCVS

La révision des attributions de compensation en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des charges se traduit par une somme résiduelle de 4 211,54 € pour la commune.

Renouvellement convention

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention de déneigement avec la CCVS pour la ZAC de la Goutte d'Avin, du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} mai 2021. La commune s'engage à faire réaliser le déneigement de la voie desservant la ZAC de la Goutte d'Avin.

Le coût fera l'objet d'un remboursement de la CCVS.

22/11 et 13/12/2019

Médecine professionnelle

Un service de Médecine Professionnelle et Préventive va être créé entre le centre de gestion du Territoire-de-Belfort et celui du Doubs. La commune pourra en bénéficier, la prestation comprendra notamment la tenue des visites médicales réglementaires, pour les agents, au sein des locaux du centre de gestion du Territoire de Belfort par un médecin du Centre de gestion du Doubs. Le coût annuel sera de 85 € HT.

Territoire d'énergie 90

A la demande du syndicat, il convient d'approuver les modifications sur les statuts adoptés par le comité syndical. Ces modifications portent sur :

- La dénomination du syndicat: le «SIAGEP» devient «Territoire d'Énergie 90» en abrégé «TDE 90»
- La localisation : 1 avenue de la gare TGV, Tour 5, centre affaires de la Jonxion 90400 MEROUX-MOVAL
- L'adjonction de nouvelles compétences. La compétence principale reste la distribution d'énergie, en parallèle, on trouve les compétences optionnelles suivantes: Distribution publique de gaz ; Infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ; Eclairage public ; Distribution de chaleur et de froid ; Réseaux de communications électroniques et réseaux câblés ; Système d'information géographique (SIG) et Informatique de gestion.

Rénovation des façades de l'église

Après consultation des devis des entreprises et après en avoir délibéré, le conseil municipal, moins deux abstentions, décide de retenir l'entreprise CABETE pour un montant de 107 911.60 € HT.

Syndicat des eaux

Après présentation du rapport annuel 2018 du Syndicat des eaux de Giromagny, le conseil municipal décide de son adoption.

Vœux du 11 janvier 2020

Dernière cérémonie des vœux pour Dominique Chipeaux en qualité de 1^{er} magistrat de la commune car il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales.

Etre maire d'une commune est selon ses dires « une expérience très intéressante, enrichissante et prenante mais il faut savoir s'arrêter et laisser la place à d'autres ».

Beaucoup de sujets préoccupants en 2019 :

- au niveau national ; la réforme des retraites avec « son lot » de manifestations et de débats.
- au niveau intercommunal ; la création du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (approbation prévue à la CCVS en 2021) qui suscite beaucoup d'interrogations et d'incompréhensions.
- au niveau communal ; les inondations dans le bas du village dont les conséquences sont toujours très problématiques et la réduction du nombre d'élèves scolarisés dans les classes qui est très inquiétante.

Promotion du lotissement rue du Rhome, il reste deux parcelles à vendre.

Principaux travaux réalisés en 2019 :

Rénovation de la toiture du bâtiment mairie école, création d'un parking vers l'église, remplacement de la chaudière Mairie-Ecole, réparation du mur de soutènement de la salle Espace rencontre, installation de panneaux de signalisation, élagages des arbres en bord de route qui représentent un grand danger pour la circulation.

Travaux 2020 engagés :

Installation de luminaires sur le nouveau parking de l'église, réaménagement du chemin des fouillottes et rénovation des façades de l'église.

Quatre naissances

Jeanot RETACCHI - 11 Mars 2019

Tylan MASSON - 14 mai 2019

Manoah DARUT - 16 Aout 2019

Maxime MERTZ - 20 Aout 2019

Un mariage

Nathalie VUILLEMOT et Jean Paul DIRAND

Trois décès

Christian JEANBLANC - 14 Mars 2019

Suzanne GAUDET - 18 Juillet 2019

Jeannine GILLET - 28 Aout 2019

477 habitants au 01/01/2020

Remerciements aux employés communaux (Chantal, Laurence, Nadine, Thierry) qui par leur travail permettent à la commune de fonctionner ; aux commerçants, artisans et entrepreneurs qui font vivre le village ; aux présidents d'association et tous les bénévoles qui par leur dévouement animent le village et assurent le fleurissement, les décorations de Noël, le marché aux puces...

Remerciements particuliers à celles et ceux qui ont accompagné le maire, par leur dévouement et leurs compétences durant ces 6 dernières années.

Salle Bernard Tritter

Activités

Club de l'amitié : jeudi à 14h

Gymnastique d'entretien : mercredi de 18h15 à 19h15

Gym Ballon - Zumba - Fitness lundi et mardi de 18h30 à 20h30

Elections municipales

Les dates des élections municipales sont fixées les dimanches 15 mars 2020 pour le premier tour et 22 mars 2020 pour le deuxième tour.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Pour pouvoir voter, l'électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne et être inscrit sur la liste électorale.

Pour les élections municipales de mars 2020, la demande d'inscription sur la liste électorale, pour ceux que ne le sont pas encore, doit être réalisée au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Recrutement d'un Agent Technique

Messieurs Dahou Yahiaoui et Raphaël Roth agents techniques polyvalents recrutés en 2018, avec un contrat « Parcours Emploi Compétences », pour un an et financé pour partie par l'Etat, n'ont pas pu bénéficier d'un renouvellement. Les contrats sont arrivés à échéance respectivement en juin et septembre 2019.

Monsieur Thierry Laforest a donc été recruté en qualité d'agent technique par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Doubs (qui assure un service de remplacement pour les communes auquel Auxelles-bas adhère) pour une durée d'un an (du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020).

Monsieur Thierry Laforest a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal.

Conciliateur de justice

Les conciliateurs sont des auxiliaires de justice nommés par la cour d'appel, ils mènent des actions spécifiques d'arbitrage dans un but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non saisi un juge.

Une permanence est assurée le mercredi de 14h à 17h (semaines paires) à la mairie de Giromagny et le vendredi de 14h à 17h (semaines impaires) à la CCVS à Etueffont sur rendez-vous à prendre au 06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46.



Vœux du 11 janvier 2020

